



Mairie

Tél : 04 71 03 42 06

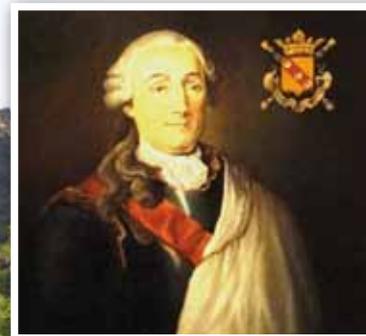
Fax : 04 71 03 76 59

chamalieresurloire@wanadoo.fr



CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE

N°8 Juin 2015



Noël Jourda de Vaux,
un enfant du pays
P. 4



Evènements de l'été
P. 16



Photo : Richard Masson



Communauté
de Communes
de l'Emblavez



Les réalisations d'une
année de mandat
P. 9



La malle aux livres
voyageurs
P. 14



La vie locale
P. 17



Au Sommaire...

- P.3 Infos pratiques
- P.3 Etat civil
- P.4 Noël Jourda de Vaux
- P.6 Budget 2014
- P.7 Internet THD
- P.7 Couverture mobile
- P.8 Qualité de l'eau
- P.9 Les réalisations
- P.12 Civisme
- P.13 Réhabilitation école
- P.13 Réforme périscolaire
- P.14 La malle aux livres Voyageurs
- P.15 La bibliothèque
- P.15 Ecopôle Emblavez
- P.16 Evènements de l'été
- P.17 Vie locale
- P.19 Calendrier des Manifestations

Direction de publication :
Jean Tempère

Rédaction et photographie :
Conseil municipal et organismes
présents dans ce bulletin

Réalisation et Impression :

WEB **CRÉATEUR** ATELIER GRAPHIQUE ©
06.300.900.17

ASSISTANTE SOCIALE (Retournac)

Tél. : 04 71 59 43 36
et 04 71 65 23 92
Fax : 04 71 59 47 08

INFORMATION CRUE

www.vigicru.es.ecologie.gouv.fr

LE MOT DU MAIRE

Ces derniers mois ont été riches en actualités et en réformes territoriales, notamment en ce qui concerne notre Communauté de Communes qui va être englobée dans un territoire de plus grande importance.

Malgré les différentes réunions, au cours desquelles nous avons affirmé notre attachement à la proximité entre administrés et élus, nous ne connaissons toujours pas, à l'heure actuelle, le périmètre qui nous sera prochainement applicable, ainsi que les incidences fiscales afférentes à ce changement.



C'est dans ce contexte que paraît le second bulletin municipal de notre mandat.

Hormis de nombreuses réalisations, vous trouverez dans ce bulletin des informations concernant la qualité de l'eau sur notre commune. Selon les derniers éléments transmis par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), seule reste insuffisante la qualité de l'eau du village de LASCOURS. Ce problème sera résolu à l'occasion des travaux d'assainissement de LASCOURS, à savoir dans le courant de l'été.

Ces derniers mois, la Région Auvergne a mené un projet d'implantation d'antenne WIFI à Aunas permettant ainsi de desservir en internet Très Haut Débit les villages d'Aunas, Le Pinet, Donaze, Raucoules, La Bastide et Mans. Ces travaux de déploiement du Très Haut Débit en Auvergne ont été lancés en juillet 2013 et se poursuivent activement sur toute la région.

A ce jour, les travaux sont suspendus dans l'attente d'une concertation avec les riverains sur les modalités du déploiement. Ce qui est certain, c'est que nous nous emploierons à trouver une solution pour que tous ces villages bénéficient d'une amélioration appréciable du débit de leur fourniture internet, que ce soit par l'ADSL ou la technologie WIFI MAX.

Concernant notre projet de rénovation de l'école, nous serons prochainement en possession d'un avant-projet, avec une évaluation chiffrée des travaux. Les dossiers de demandes de subventions sont en cours d'élaboration, et les montants correspondants seront connus avant la fin de l'année.

En dernier lieu, sachez que les travaux de voirie commenceront sur notre commune à partir du mois de septembre, et que nos employés communaux s'attacheront, en particulier, à entretenir les accotements et les bords de Loire.

Enfin, je profite de ces quelques mots pour faire appel à votre civisme quant au respect des règles de stationnement, de bon voisinage, et de propreté dans le bourg. Tout cela contribue au « bien vivre » à CHAMALIERES-SUR-LOIRE.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Eric VALOUR

MAIRIE

Tél. : 04 71 03 42 06
Fax : 04 71 03 76 59
chamalieresurloire@wanadoo.fr
Lundi et jeudi 14h - 16h30
Mardi 9h - 12h • 14h - 16h30
Mercredi fermé
Vendredi 9h - 12h • 14h - 16h30
Permanence du maire :
Vendredi de 14h à 16h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EMBLAVEZ

Tél. : 04 71 03 79 72
Fax : 04 71 03 40 77
contact@cc-emblavez.fr
www.cc-emblavez.fr

POSTE - BOULANGERIE

Tél. : 04 71 03 43 52

INFORMATIONS PRATIQUES

ECOLE PUBLIQUE

Tél 04 71 03 72 94

BIBLIOTHEQUES DE L'EMBLAVEZ

(Chamalières) - Tél 04 71 03 49 99

<http://emblavez.bibli.fr>

TIR SPORTIF DE L'EMBLAVEZ

Tél/Fax 04 71 08 16 89

tsbe@tsbe.fr - www.tsbe.net

CENTRE AQUA PASSION (Lavoûte-sur-Loire)

Tél 04 71 08 15 71 - Fax 04 71 08 18 55

ECOLE DE MUSIQUE

Tél 04 71 03 79 72 - Fax 04 71 03 40 77

r.angenieux@cc-emblavez.fr

www.emi-emblavez.fr

SYNDICAT DES EAUX DU VELAY

Tél 04 71 02 12 13 - Fax 04 71 02 02 52

SSIAD Santé ADMR

(Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Tél 04 71 03 47 42

ADMR de Retournac

Service d'aide à domicile - Tél 04 71 65 21 85

11 rue de l'hôtel de ville 43130 Retournac

info.retournac@fede43.admr.org

Centre culturel de L'embarcadère (Vorey) - Tél 04 71 01 15 27

centre-culturel@cc-emblavez.fr

Assistantes Maternelles

Corinne Grandouiller Tél 06 43 89 04 51

Aurélien Testud Tél 07 81 06 19 46

SICTOM Tél/fax 04 71 57 40 64

sictomemblavezmeygal@wanadoo.fr

Justificatif de domicile (facture SICTOM)

Déchetterie St Germain Laprade
04 71 03 55 00

Lundi :	9h -12h	14h - 17h
Mardi :	9h -12h	14h - 17h
Mercredi :	9h -12h	14h - 17h
Jeudi :	9h -12h	14h - 17h
Vendredi :	9h -12h	14h - 17h
Samedi :	9h -12h	14h - 17h
Dimanche :	9h -12h	

Déchetterie St Vincent - 04 71 08 59 75

Lundi :	14h - 18h
Mercredi :	9h -12h 14h - 18h
Jeudi :	14h - 18h
Vendredi :	14h - 18h
Samedi :	9h -12h 14h - 18h

Déchetterie Retournac - 04 71 65 23 42

Lundi :	14h - 18h
Mardi :	14h - 18h
Mercredi :	9h -12h 14h - 18h
Vendredi :	14h - 18h
Samedi :	9h -12h 14h - 18h

POINT INFO TOURISME

Tél/Fax : 04 71 01 23 61

Cet été, le Point Info Tourisme de Chamalières sera ouvert en Juillet et en Août :

Du lundi au samedi (fermé jeudi) de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00.

L'annexe du Point Info Tourisme :

Une annexe est ouverte au restaurant Ganivet-Charroin. Michelle Charroin vous prodiguera quelques bons conseils pour découvrir notre belle région.



Plan ORSEC CANICULE

En Haute-Loire, lors des périodes de canicule, lorsque le seuil de 18° la nuit et de 32° le jour est dépassé pendant trois jours consécutifs, le préfet déclenche « l'alerte canicule ».

Une plate-forme téléphonique est alors ouverte :

numéro : 0800 06 66 66.

La Mairie doit tenir un registre des personnes isolées pour faciliter l'intervention des services sociaux et de santé. Les personnes qui souhaitent se faire recenser sur ce registre peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Eva Maria DESOLME	7 septembre 2014
Kendji ROSSI PIRAS	16 août 2014
Joy HERRENG	11 janvier 2015
Kelvin Arnaud PHILIBERT	14 janvier 2015
Eliott VALOUR	20 avril 2015
Emma Vinciane GUILLET	7 mai 2015

Décès

Henri Pierre MAISONNET	7 janvier 2015
Denise RODDON	4 février 2015

TARIFS SALLE POLYVALENTE

	Commune	Hors commune
- Repas particulier, apéritif de mariage :	175 €	255 €
- Mariage, réveillon : (particulier-commerçant ou association)	295 €	400 €
- Associations :	80 €	245 €
- Repas commerçant :	215 €	290 €

MEDECINS :

ROUSSEAU Yves (Beaulieu)	04 71 08 13 15
BUTEZ Christine (Lavoûte/Loire)	04 71 08 55 38
LUTZ Alain (Retournac)	04 71 65 26 90
SIVELLE Nathalie (Retournac)	04 71 75 83 09
MERDJANI QUESNOT Fatima (Rosières)	04 71 07 90 07
STROIU Razvan (Rosières)	04 71 57 45 89
GUINAND Roland (Vorey)	04 71 03 48 34
PIRVAN Viorel (Vorey)	04 71 04 91 19

POMPIERS Tél 18

GENDARMERIE Tél 17

SAMU Tél 15

INFIRMIERE Emilie FAURE : (Remplaçante Carine Malhomme)

06 77 58 05 89

Médecin de garde :

04 71 04 33 33

Horaires d'ouverture de l'église

Tous les jours, de 10h00 à 18h00



Un grand merci à Andrézine Sanouillet qui tous les jours ouvre et ferme la porte de l'église !

Le comte Noël JOURDA de VAUX était seigneur de Chamalières, de Retournac, d'Artias, baron de Roche-en-Régnier et des Etats du Velay...

Cet enfant du Pays a conquis la Corse en 1769 et est devenu maréchal de France...

Le comte Noël Jourda de Vaux est un personnage emblématique de l'histoire de Chamalières-sur-Loire, non seulement parce qu'il était propriétaire du château de la place (aujourd'hui propriété de Jean-Pierre Arnoud) qui constituait un ensemble homogène avec son voisin le château Rhuillier (aujourd'hui propriété de Françoise Giuliani et Christian Delrue - famille Machabert), mais également parce qu'il a marqué l'histoire de notre pays en pacifiant la Corse à l'issue d'une campagne militaire qui s'acheva le 15 mai 1769, année où naquit Napoléon Bonaparte...

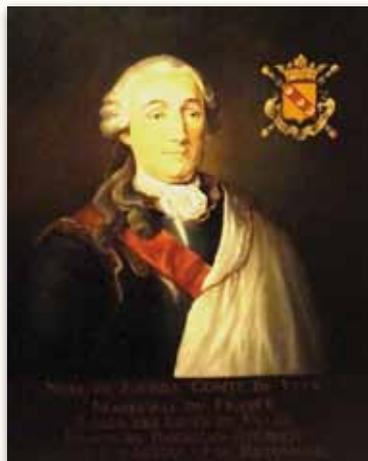
L'homme et le soldat :

Fils de Jean-Baptiste Jourda de Vaux, baron de Roche-en-Régnier, Noël naît au Fraise (paroisse de Saint-Julien-du-Pinet) le 5 mars 1705. Instruit par les Jésuites au Puy-en-Velay, il s'engage à l'âge de 18 ans comme volontaire dans le régiment d'Auvergne. Il en est l'un des officiers d'infanterie pendant presque 20 ans. Capitaine à 29 ans, lieutenant-colonel à 38 ans, il devient maréchal de camp (général) à 43 ans et lieutenant-général à 54 ans (le grade le plus élevé dans les armées du roi). Avant l'assaut, il se détend en jouant au trictrac. Au cœur de l'action, il fait montre de courage et de sang froid. Blessé à plusieurs reprises (main, bras, jambe), il s'illustre dans toutes les guerres européennes des règnes de Louis XV et de Louis XVI : la guerre de succession de Pologne (1733-1755), la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept ans (1756-1763). De fait, sa carrière militaire est bien remplie : 19 sièges, 10 combats et 4 batailles rangées.

Hormis son courage, son entourage relève une sévérité et une rigidité certaine, lesquelles, aux dires du général Dumouriez, « couvre une âme sensible, juste et même affectueuse ». C'est vrai que s'il fait appliquer une discipline rigoureuse, il impose aussi à ses subordonnés de bien traiter leurs soldats. A un capitaine de grenadiers qui, violentant ses soldats, commença à répondre pour se justifier : « Mes grenadiers... », il rétorque : « N'allez pas plus loin, le roi est le seul en France qui ait des grenadiers ; il a bien voulu vous en donner le commandement, et ne vous le laissera qu'autant que vous les commanderez suivant les ordres que je vous donnerai ». Il n'est pas non plus dénué du sens de l'humour. Alors qu'il doit juger trois jeunes officiers, il reporte sa décision au lendemain et déclare le jour dit : « Vous avez passé une mauvaise nuit... je vois à votre frayeur que votre faute est assez punie, et que de votre vie il ne vous en arrivera de pareilles ».

Sa trempe incontestable, ses qualités de stratège et sa connaissance de la région lui valent, en 1769, sa nomination de commandant en chef sur l'île de Corse.

Déjà en 1739 il s'était illustré en résistant avec 200 hommes, bien que blessé, à l'attaque de 600



patriotes corses bien armés...

Petit rappel historique :

La Corse appartient à Gênes depuis 1299.

Les relations sont tendues. Le peuple subit une pression fiscale très lourde. Compte tenu de sa situation géopolitique stratégique, l'île fait également l'objet d'interventions militaires et diplomatiques de la France pour occuper

une partie de son territoire.

En 1755, la Corse se proclame « Etat indépendant ». Pascal Paoli est déclaré « général de la Nation ». Toutefois, La Corse indépendante continue d'être disputée entre les Génois et les Français. Le 15 mai 1768, en vertu du traité de Versailles, Gênes finit par céder à la France la souveraineté sur l'île (*officiellement, il s'agit d'une cession temporaire de 10 ans conditionnée au remboursement des frais occasionnés par les opérations de soumission et d'administration de l'île. Mais les Génois sont dans l'incapacité de rembourser. Au bout de dix ans, la Corse est définitivement française.*)

Dès le mois de mai 1768, les Français occupent le Cap Corse, mais la résistance est acharnée. Pascal Paoli déclare : « Les hommes ne sont pas des objets inanimés ; nul ne peut en transférer la possession à un autre par un acte de vente ou cession de propriété. Leurs obligations sont fondées sur leur volonté librement exprimée ». Pour résister, il dispose d'une armée permanente de seulement 600 hommes. Il déclenche alors une levée en masse. Bergers et paysans viennent de toute l'île pour mener la guérilla. En octobre 1768, la première campagne militaire, conduite par le marquis de Chauvelin, échoue à Borgo. Le 20 février 1769, le lieutenant-général Noël Jourda de Vaux est nommé commandant en chef du corps expéditionnaire français...

Noël Jourda de Vaux, pacificateur de la Corse :

L'ensemble des forces françaises compte trente mille hommes. Le 1er mai 1769, elles prennent la direction de Murato, quartier général de Pascal Paoli. Noël Jourda de Vaux donne des instructions très fermes : « N'épargnez ni les moissons, ni les vignes, ni les oliviers de ceux qui refuseront de se soumettre, c'est le seul moyen de leur imprimer la terreur et de les ramener à l'obéissance ». La bataille décisive est livrée 8 jours après, à Ponte Nuovo. Les troupes françaises prennent l'avantage, malgré la résistance acharnée des troupes de Paoli qui se replient. Découragés, nombre de soldats corses font défection et se soumettent. Les forces françaises s'emparent de Corte le 15 mai. Pascal Paoli s'embarque pour l'Angleterre le 13 juin 1769.

La pacification de la Corse est accomplie. Le lieutenant-général Jourda de Vaux rend compte de sa victoire au roi en des termes qui étaient la description du personnage :

«La conquête de l'île ne coûte au roi que 10 officiers et 80

soldats tués, 20 officiers et 200 soldats blessés ; si j'avais été moins avare de sang des troupes, elle aurait eu beaucoup plus d'éclat mais la conservation des hommes est préférable à tout ce qui peut flatter l'amour propre et donner plus de réputation ».

Le 9 juillet 1769, Noël Jourda de Vaux devient gouverneur de la Corse. Durant une année, il réprime les derniers coups de main en s'appuyant sur le parti français et organise l'administration de la nouvelle province. Il crée la Légion corse, le collège de Bastia et installe les juridictions royales.

Et c'est ainsi que Napoléon Bonaparte naquit Français...



Napoléon Bonaparte naît à Ajaccio le 15 août 1769. Il est issu d'une famille proche de Pascal Paoli. Celle-ci finit par se rallier à la France. On connaît l'avenir de ce jeune corse qui se battra sous l'étendard de la République, avant de devenir Empereur des Français (et bien au-delà), et de promulguer le Code civil qui régit encore aujourd'hui maints aspects de notre vie quotidienne...

Noël Jourda de Vaux, gentilhomme :

Le 1er avril 1770, Noël Jourda de Vaux est remplacé par le comte de Marbœuf. Il se retrouve sans commandement et se retire sur ses terres du Velay (entre autres) qu'il gère directement avec un sens aigu de ses intérêts. Au cours de sa vie, il entamera près de 43 procédures judiciaires contre des particuliers, notamment pour des impayés du cens, la redevance annuelle et foncière due au seigneur du lieu. Toutefois, l'homme peut faire montre de compassion : « Je ne veux pas, Monsieur, dit-il dans l'une de ses lettres, que vous pressiez personne pour le paiement du doublement du cens à cause de la misère du peuple ».

Sa dernière mission :

En 1776, Noël Jourda de Vaux reprend du service dans les armées du Roi. Hormis plusieurs commandements, il reçoit de Louis XVI le bâton de maréchal de France. Nous sommes le 14 juin 1783. Le comte Jourda de Vaux a 78 ans. Il s'agit d'une vraie consécration. Car les maréchaux de France sont nommés avec parcimonie. Selon le protocole, ils viennent immédiatement après les princes de sang et le roi qui les appelle « mon cousin ». Les maréchaux de France sont gouverneurs de province, ambassadeurs, ministres, et restent en activité jusqu'à leur mort. Jourda de Vaux n'échappe pas à la règle. Il meurt le 12 septembre 1788



Jean-Pierre Arnoud devant le château de la place

à Grenoble, où le roi l'a envoyé pour rétablir l'ordre. La Révolution est en marche. Elle éclatera dix mois plus tard... La mort du vieux maréchal sonne le glas de la monarchie française...

« C'était l'idée de la mort paraissant pour la première fois »

Le 13 septembre 1788, le célèbre écrivain Stendhal, alors âgé de cinq ans, est conduit à la chapelle ardente où gît le corps du maréchal de Vaux. Il écrira plus tard : « Le maréchal Jourda de Vaux mourut, le son majestueux des cloches m'émut profondément. On me mena voir la chapelle ardente (...) dans l'hôtel du Commandement. Le spectacle de cette tombe noire et éclairée en plein jour par une quantité de cierges, les fenêtres étant fermées, me frappa. C'était l'idée de la mort paraissant pour la première fois ». Le lendemain, Stendhal assiste au passage du convoi funèbre et découvre « la voiture noire qui s'avancait lentement par le pont de pierre, tirée par six ou huit chevaux »...

La famille du maréchal Jourda de Vaux continue à habiter à Chamalières. Elle donne à la commune deux maires (Amable en 1815, Charles en 1848), ainsi qu'un grand historien, Gaston Jourda de Vaux, auteur de plusieurs livres, dont l'ouvrage « Châteaux historiques de Haute-Loire ». Gaston est enterré dans la chapelle Jourda de Vaux du cimetière de Chamalières-sur-Loire.

Conclusion :

Le maréchal Noël Jourda de Vaux a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire de France. Cet enfant du pays du Velay, issu d'une vieille noblesse de province, a connu une ascension exceptionnelle au cœur du système monarchique français. Deux rois, Louis XV et Louis XVI, ont remarqué ses qualités de meneur d'hommes et de stratège, et lui ont fait confiance. Sa nomination au titre de maréchal de France couronne l'ensemble d'une vie au service du pays. Il est émouvant de penser qu'en pacifiant définitivement la Corse en 1769, il a contribué à orienter tout l'avenir d'un pays. Car le petit Napoléon Bonaparte est né Français, a grandi Français et a voué sa vie à la France, léguant notamment aux citoyens que nous sommes un Code civil qui régit encore aujourd'hui nos vies...

Et puis l'histoire a de ces facéties qui nous laissent songeur... Car Françoise Giuliani, l'une des propriétaires actuels du château Rhuillier, est d'origine corse par son père. N'y aurait-il pas ici comme un parfum de revanche ?...

Sources bibliographiques :

Jérôme Sagnard, Claude Latta, Noël Jourda de Vaux, maréchal de France (1705-1788), un gentilhomme vellave au service du roi, Editions du Roure, 2013
Alexandre Perbet, Chamalières et ses entours en Velay, Imp. Jeanne d'Arc, 1982
Wikipédia

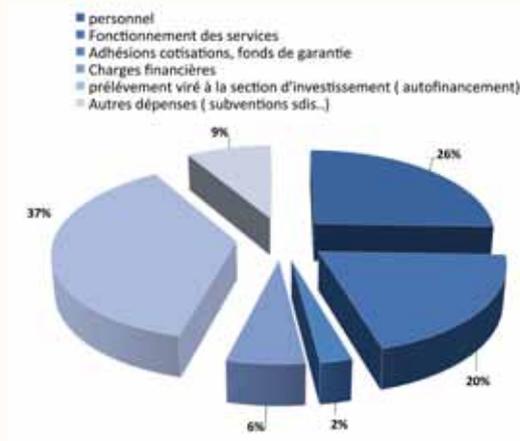


Les propriétaires du château Rhuillier Françoise Giuliani et Christian Delrue en compagnie de Marie-Thérèse Giuliani-Machabert

FONCTIONNEMENT

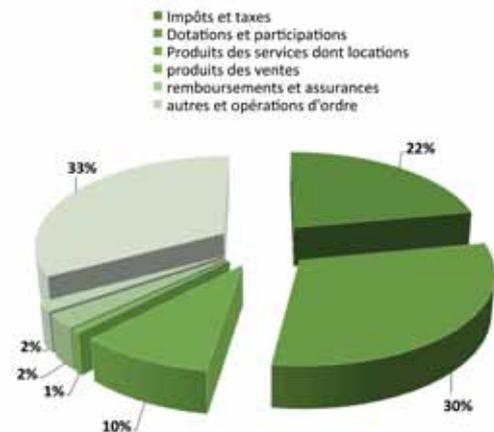
Fonctionnement Dépenses 859 184 €

Personnel	219 300 €
Adhésions, cotisations, fonds de garantie	21 200 €
Fonctionnement des services	171 550 €
Autres dépenses (sdis, subventions)	73 805 €
Autofinancement (prélèvement viré à la section d'investissement)	321 579 €



Fonctionnement Recettes 859 184 €

Dotations et participations	261 345 €
Impôts et Taxes	188 751 €
Produits Ventes	5 700 €
Remboursements et assurances	22 000 €
Produits des services dont locations	85 000 €
Affectation résultats antérieurs	282 388 €
Autres et opérations d'ordre	14 000 €

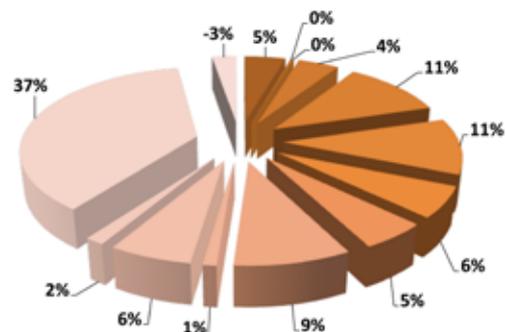


INVESTISSEMENT

Investissement Dépenses 638 132 €

Acquisitions terrains (réserve foncière)	30 000 €
Salle polyvalente	1 000 €
Eglise	1 000 €
Travaux de Bâtiment	30 000 €
Travaux de voirie	75 000 €
Acquisition matériel (dont camion et étrave)	73 121 €
Etudes réhabilitation école	40 000 €
Acquisition Bar Tabac Presse et Travaux	35 000 €
Sections	60 000 €
Investissements de l'exercice :	345 121 €
Immobilisations	7 000 €
Remboursements des emprunts	42 700 €
Opérations d'ordre	10 000 €
Dépenses de l'exercice :	404 821 €
Reste à réaliser (sur exercices antérieurs)	251 054 €
Crédits supprimés (sur opérations antérieures)	-17 743 €

- Acquisitions terrains (réserve foncière)
- Salle polyvalente
- Eglise
- Travaux de Bâtiment
- Travaux de voirie
- Acquisition matériel (dont camion et étrave)
- Etudes réhabilitation école
- Acquisition Bar Tabac Presse et Travaux
- Sections
- Immobilisations
- Remboursements des emprunts
- Opérations d'ordre
- Reste à réaliser (sur exercices antérieurs)
- Crédits supprimés (sur opérations antérieures)



Investissement Recettes 638 132 €

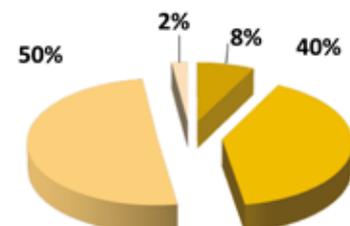
Subventions	48 000 €
Excédents reportés et FCTVA	254 998 €
Prélèvement (de la section de fonctionnement)	321 579 €
Reste à réaliser	13 555 €

■ Subventions

■ Excédents reportés et FCTVA

■ Prélèvement (de la section de fonctionnement)

■ Reste à réaliser



Comme nous l'écrivions dans notre précédent numéro, la région Auvergne, associée aux départements du Puy de Dôme, de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, a mis en place, dans le cadre d'un grand projet, des moyens financiers et une organisation opérationnelle appelée « Auvergne très haut débit » pour que les usagers d'internet puissent bénéficier d'un débit minimal de 8 MB/S.

Cette offre n'est pas identique pour tous puisque, si certains bénéficieront de la fibre à domicile (c'est le cas pour les communes de l'Agglomération du Puy avec plus de 80MB/S), les autres devront se contenter :

- Soit de l'ADSL en liaison cuivre améliorée par la fibre, sous réserve d'être à moins de 5 Km de longueur de ligne cuivre d'un point de branchement fibre
- Soit de l'antenne satellite
- Soit du WIFI MAX qui implique des communications établies grâce à des antennes maillant le territoire sur des pylônes.

Qu'en est-il pour Chamalières-sur-Loire ?

La fibre optique : Elle a été amenée depuis Retournac, soit en partie enterrée, soit en partie aérienne (vous avez pu voir les travaux).

Cependant, le 17 Octobre 2014, à Monistrol-sur-Loire, lors d'une réunion présidée par le Conseil Général en présence des opérateurs (réunion qui a fait la une de la presse), nous avons demandé comment les choses allaient se passer pour les usagers afin de les informer. La réponse a été cinglante : rien n'allait se passer à Chamalières, ni à Mèzères, puisque aucun crédit de développement n'était prévu pour ces deux communes de l'Emblavez. Comment pouvait-on imaginer qu'un tel investissement de réseau ne se traduise pas par une amélioration du service pour Chamalières ?

Avec l'appui de la Communauté de Communes et aussi des grands élus, nous avons donc bataillé pour obtenir une réponse différente. Résultat : depuis quelques semaines, nous avons obtenu la promesse de la Délégation Régionale Orange que le NRA (Nœud de Raccordement) des usagers de Chamalières serait bien « opticalisé » (branché sur la fibre), mais seulement au deuxième semestre 2015. Une date prévisionnelle est donnée : le 21 juillet 2015 (à prendre avec précaution).

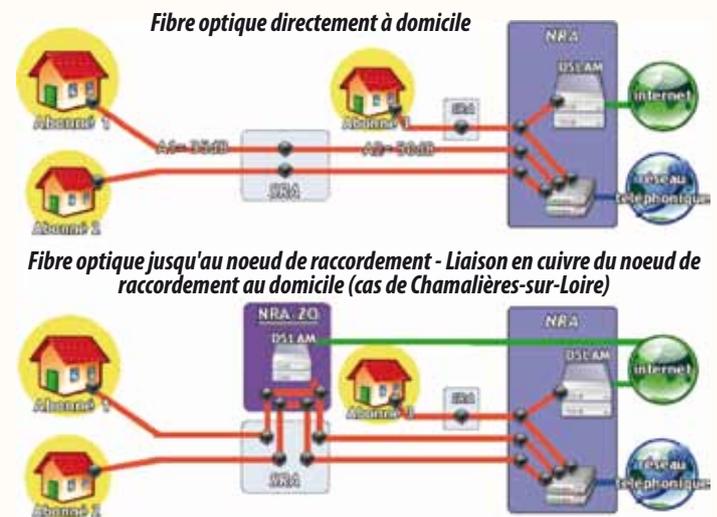
Ceci a pour conséquence que les usagers se trouvant à moins de 5 km de ligne cuivre du nœud de raccordement (NRA) de Chamalières auront une amélioration du débit de 20 mégas à 0 selon leur emplacement.

Pour les autres usagers, la solution la plus rapide est la **connexion par satellite** via une antenne parabolique avec une subvention de 400 Euros du Conseil Général pour l'achat du matériel.

Reste l'hypothèse de travail **WIFI MAX**. Elle a surgi lorsque la commune de Roche-en-Régnier, bénéficiaire d'un développement via cette technologie, a été sollicitée par les opérateurs pour desservir Mans. La meilleure solution préconisée était de positionner l'antenne en face de Mans plutôt qu'au dessus. C'est le site d'Aunas qui était visé par l'opérateur. Il permet d'être en vue directe d'un relais et d'arroser les villages des communes de Roche en Régnier, de Chamalières-sur-Loire et de Vorey : Mans, Flaceyre, Leyret, Aunas, le Pinet, Donaze, Raucoules, La Bastide et, dans la vallée de La Loire, Combres jusqu'à Ventressac, au moins.

Toutefois, un collectif s'étant élevé à Aunas contre cette implantation au motif des risques liés aux émissions d'ondes électromagnétiques, nous n'avons pas donné l'autorisation de réaliser les travaux. Cette hypothèse est donc soumise à la recherche d'une implantation qui pourrait convenir à tous.

Pour tous renseignements personnalisés, et test de votre ligne, merci de prendre rendez-vous avec la mairie.



LA COUVERTURE DE SERVICE MOBILE

LE 7 Octobre 2014, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a mis en demeure les opérateurs de fournir d'ici le 15 Janvier 2016 une couverture de service mobile 2G et 3G couvrant l'intégralité de la population. Depuis, les choses avancent doucement. Orange nous a confirmé que la couverture 3G continuerait de s'améliorer. Quant à la couverture 4G sur des territoires ruraux non prioritaires comme les nôtres, l'espoir fait vivre puisque l'objectif de couverture de 96% du territoire national est affiché pour 2027.

Qu'en est-il à Chamalières ? Si vous consultez la carte de la couverture 3G, ce n'est pas si mal, même mieux que certains de nos voisins. En principe, la vallée de Combres à Ventressac,



les villages en situation de plateau dégagé comme Aunas, Varennes, Lascours, mais aussi Granoux et le Pinet, sont plutôt bien desservis en 3G. Pour les autres, il faut se contenter de la 2G. En fait, cela dépend beaucoup de l'endroit où l'on se trouve.

Beaucoup d'usagers se plaignent de difficultés de réception à l'intérieur des maisons. Ce problème peut se résoudre par l'adjonction à la box ADSL d'un boîtier « FEMTO » ou « FEMTOCELL » qui permet de connecter sur le réseau mobile jusqu'à 8 téléphones mobiles chez Orange, Free, SFR, Bouygues. Vous pouvez vous procurer toutes informations à ce sujet auprès de votre opérateur.

L'exploitation des sources est soumise à enquête publique, après analyses, et études d'hydrogéologie qui précisent les conditions d'exploitation. Ensuite, elle fait l'objet d'une autorisation par les autorités représentant l'Etat. Cette autorisation dure seulement 15 ans. Son renouvellement est effectué ou refusé au vu des résultats cumulés des analyses et de l'état des équipements.

Même si, à Chamalières, la qualité de l'eau répond aux normes minimales autorisant sa distribution aux usagers, elle subit des variations qui la rendent parfois douteuse (sources de Pieyres, Lascours, Allemance, La Bessèze). Il est également arrivé que la pollution par *Escherichia coli* et (ou) entérocoques la rende inconsommable.

C'est pour la municipalité un sujet sensible. En effet, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une eau dite douteuse lors de certaines analyses.

Cela nous a conduits à engager avec le Syndicat des eaux et l'ARS (Agence Régionale de Santé) un travail de fond pour trouver les moyens d'améliorer la situation de façon durable, ceci dans le dialogue et le respect mutuel, non pas dans un climat d'affrontement dans lequel la municipalité ne veut pas se laisser entraîner. C'est la meilleure garantie d'obtention de résultats.

Il convient d'abord d'apporter des précisions concernant les sources évoquées :

Qualité des eaux :

Les eaux sont captées à faible profondeur. Elles n'ont pas circulé au contact de dépôts argileux calcaires, d'où une faible minéralisation. Les vitesses d'infiltration et d'écoulement ne permettent qu'une faible auto-épuration. Elles sont donc perturbées par les ruissellements en cas de forte pluie ou de périodes pluvieuses longues, et présentent naturellement un taux de turbidité important.

Compte tenu de la nature des sols, elles sont naturellement agressives et corrosives.

Etat des lieux du circuit de distribution :

- Les bâtiments et équipements sont en bon état et correctement maintenus.
- Il n'en est pas de même pour l'environnement des captages. Les périmètres de protection n'ont simplement pas été mis en place et, s'ils l'ont été, ils ne sont pas entretenus, ni nettoyés.
- Il s'agit là d'un état qui remonte à plusieurs décennies. Ni la commune, ni le Syndicat des eaux n'ont procédé aux acquisitions des parcelles constitutives des périmètres de protection immédiats des sources, alors même qu'ont été mises en œuvre les procédures d'enquête publique et les déclarations d'intérêt général.

Mesures envisagées :

Source de Pieyres :

- Le syndicat des eaux va entreprendre des travaux lourds pour le rétablissement du périmètre de protection immédiat du captage et le nettoyage. A cet effet, il a missionné le cabinet CETI (étude, topographie et ingénierie).
- Concernant le réservoir :
 - Il est alimenté par l'eau de captage, mais aussi par une conduite amenant l'eau du Roulon depuis la commune de Mézères.

-L'armoire électrique a été refaite il y a quelques mois. Elle intègre désormais la possibilité de piloter un dispositif automatique de chloration : ce dispositif sera installé.

-Un dispositif de contrôle des variations de turbidité de l'eau arrivant du captage permettra de basculer automatiquement sur l'eau du Roulon en cas de besoin.

Source de Lascours :

- Les acquisitions par le syndicat des eaux des parcelles constituant le périmètre de protection immédiat sont en cours. Ce périmètre sera matérialisé et entretenu.

- Le réservoir est surdimensionné de dix fois le besoin de consommation journalière et devra être redimensionné afin d'éviter les excès de stockage.

- Lors des travaux d'assainissement (été 2015), un raccordement sur le réseau du Roulon sera réalisé à partir de Blanhac afin de gérer les périodes critiques.

- Un dispositif de contrôle des variations de turbidité de l'eau arrivant du captage permettra de basculer automatiquement sur l'eau du Roulon en cas de besoin.

Source de La Bessèze, alimentation de Ventressac :

- Le syndicat des eaux envisage de connecter le village de Ventressac sur le réseau de l'Ance qui alimente le reste de la vallée.

Source d'Allemance :

- Des travaux d'entretien du captage et du périmètre de protection immédiat sont à prévoir.

Le point de vue de l'ARS :

Le deuxième acteur est l'ARS (Agence Régionale de Santé). L'ARS est l'autorité de contrôle de la qualité de l'eau, tant sur le plan réglementaire et sanitaire que sur le plan du suivi de l'exploitation par rapport aux références de qualité. Elle délivre ou retire les autorisations d'exploitation des sources.

A la demande d'Eric VALOUR, l'ARS vient de confirmer par courrier le contenu de nos échanges de travail concernant les sources incriminées de Pieyres, Lascours, Allemance et La Bessèze. Ce courrier est affiché en Mairie. Il est communicable aux personnes intéressées. Nous en délivrons, ci-dessous, une synthèse :

Du point de vue réglementaire, il existe des limites de qualité au-dessous desquelles l'eau n'est pas consommable car elle engendre un risque sanitaire. De ce point de vue, sur les 5 dernières années, une seule analyse a amené l'ARS à interdire la consommation pour contamination par *Escherichia coli* et entérocoques.

Du point de vue des références de qualité, l'ARS fait état de fréquents dépassements des normes (présence de coliformes totaux), qui sont sans conséquences sanitaires pour les consommateurs.

Au vue de la fiabilité microbiologique sur 5 ans, les sources de Pieyres, Allemance, La Bessèze sont déclarées fiables. La fiabilité de la source de Lascours étant insuffisante, elle sera interdite sauf installation par l'exploitant d'un dispositif de traitement.

L'ARS précise que rien n'empêche l'exploitant d'installer des dispositifs de traitement pour optimiser la qualité de l'eau. C'est bien dans ce sens que la municipalité travaille avec le service des eaux.

1ÈRE ANNÉE DE MANDAT : LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

- La sélection d'un maître d'œuvre en vue de la réhabilitation de l'école



Article à lire en page 13

- La signature du compromis de vente pour l'acquisition du Bar Tabac Presse d'Eliane Goudon sous réserve de l'attribution des autorisations administratives (demandes en cours) :



Eliane Goudon souhaitait depuis de nombreuses années prendre sa retraite. Il n'était pas question pour la municipalité de renoncer à offrir à ses concitoyens, aux touristes et aux gens de passage les services d'un Bar Tabac Presse qui permet en outre de fixer les populations sur le territoire communal. Dans la mesure où toutes les autorisations seront obtenues, le fonds de commerce d'Eliane sera mis en location gérance. Le dossier est en cours au service des Douanes.

- L'installation de l'infirmière dans de nouveaux locaux



Afin de rentabiliser une partie de l'espace inoccupé dans l'ancien bâtiment de l'Office de Tourisme, nous y avons installé notre nouvelle infirmière, Emilie FAURE (remplaçante : Carine Malhomme), qui succède à Cédric GERY depuis la rentrée de septembre 2014.

- La mise en place de la réforme du périscolaire :



Article à lire en page 13

- La réalisation d'un plateau traversant sur la départementale D103:



Réalisé par l'entreprise COLAS, il a permis un net ralentissement des véhicules à l'entrée de Chamalières.

- Le remplacement des fenêtres de la Poste :



Réalisé par l'entreprise Thierry ROBERT, ce remplacement améliore considérablement l'isolation du logement et s'inscrit dans un souci d'amélioration de l'habitat communal proposé à la location. A noter que les économies d'énergie préservent l'environnement.

- L'achat d'un camion :



Ce nouveau camion remplace l'ancien (refusé au contrôle des Mines). Il s'agit d'un achat d'occasion au prix de 33000 €HT.

- L'achat d'un tracto-pelle :



Ce nouveau tracto-pelle remplace l'ancien (matériel obsolète et dangereux). Il s'agit d'un achat d'occasion au prix de 38000 €HT, avec une reprise de l'ancien matériel au prix de 8000 €HT, soit un coût total de 30000 €HT.

- L'installation de la Wifi dans l'église :



Réalisée par Christian OUILLON, cette installation permet aux QR codes (ou flash codes) posés à l'intérieur de l'église de fonctionner. Rappelons que le QR code est un type de code-barres qui permet de stocker de nombreuses informations écrites ou en images. Pour le lire, il suffit de le flasher à l'aide de son smartphone. Ces QR codes contiennent la visite guidée de l'église. Précisons que pour ceux qui ne sont pas équipés d'un smartphone, la municipalité a également apposé sur les murs (parvis et intérieur) une version papier en français et en anglais.

- L'installation de poteaux métalliques de sécurité sur le trottoir situé en contrebas du restaurant Le Prieuré :



Cette installation s'est imposée car trop de véhicules stationnaient à cet endroit, obligeant les enfants ralliant l'école (cantine de midi au restaurant Le Prieuré) à se déporter sur la route avec tous les risques que cela comporte. La sécurité de nos enfants est prioritaire.

- L'installation d'un défibrillateur à côté de la salle polyvalente :



L'installation de ce défibrillateur répond aux normes de sécurité en vigueur. Il peut sauver des vies.

- L'installation de l'eau au centre équestre Equi'Ribes :



Cette installation élémentaire permet de répondre aux normes d'hygiène en vigueur dans le cadre d'une activité accueillant du public.

- L'achat de 4 ordinateurs + casques et d'équipements divers pour l'école :



Il s'agit du remplacement de matériels devenus obsolètes. Cet achat permet de garantir à nos enfants des conditions d'instruction optimales.

- La remise en ligne, l'actualisation, et la modification de la charte graphique du site internet de Chamalières-sur-Loire :



Aujourd'hui, l'outil internet est indispensable pour communiquer et informer, d'où l'urgence de remettre le site de la commune en ligne. Les technologies et modes d'utilisation ayant évolué ces dernières années, nous avons dû moderniser sa charte graphique. Aujourd'hui, le site internet de Chamalières-sur-Loire enregistre une hausse très importante du nombre de ses visiteurs, preuve de son succès. Nous en sommes à 1600 visites par mois (400 au mois de septembre 2014), soit une fréquentation multipliée par 4, avec un net avantage pour la rubrique « Loisirs et tourisme ». Toutes les informations sont actualisées. A noter la rubrique « manifestations » qui permet de connaître instantanément les

événements de l'année. Les événements les plus proches apparaissent également sous forme de menu déroulant sur la page d'accueil. Nous vous engageons à la consulter régulièrement pour être informé en temps réel. Pensez à communiquer vos événements à Jean Tempère sur son mail : jean.tempere@wanadoo.fr.

A noter la présence, sur la page d'accueil, d'une vidéo montrant un parapentiste sautant du Gerbizon, puis évoluant au-dessus de la vallée en direction du Cosy Camp...

- L'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et de mobiliers pour la bibliothèque + tri du don Charras (nombreux livres) en vue d'un espace dédié :



Afin de proposer un service et un accueil de qualité, la municipalité a remplacé l'ordinateur et l'imprimante de la bibliothèque, qui n'étaient plus opérationnels, et acquis les espaces de rangements adéquates indispensables (fabriqués par l'entreprise Symbioz). En ce qui concerne le don de livres d'un enfant du pays, le comédien et auteur de théâtre Charles Charras, il a fait l'objet d'un tri en collaboration avec la bibliothèque départementale et trouvera prochainement sa place sur les rayonnages de la bibliothèque.

- La réhabilitation du suc de Barthou :



La communauté de communes de l'Emblavez nous a alerté sur les mauvaises conditions d'accès au sommet du suc de Barthou qui constitue, avec le mont Gerbizon, l'un des lieux emblématiques de notre patrimoine naturel (le suc de Barthou est inscrit au musée grandeurs nature des « Volcans en liberté »). Pour cette raison, il était difficile de proposer cette randonnée jalonnée de stations « découverte » aux touristes. Une équipe de bénévoles de Chamalières, en partenariat avec le guide de montagne Adrien Sahuc, a travaillé à l'aménagement du sentier d'accès au sommet du suc. Désormais, ce sentier est praticable dans son intégralité. Il fera l'objet, cet été, dans le cadre de l'Office de Tourisme de

l'Emblavez, d'une randonnée « événement » (Lever de soleil au suc de Barthou, le mardi 11 août, lire l'article en page 16). Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la commune : Alain Bonnet, Marc Simonin, Baptiste Andriolo, Benjamin Testud, Jacky Bourdel, Jeannot Allibert, Lydia Théry, Adrien Sahuc et Philippe Davenas.

- La mise en place de la signalisation pour accéder à la table panoramique du Gerbizon :



La Communauté de communes de l'Emblavez et Richard Masson du Cosy Camp nous ont alerté sur l'absence de signalisation concernant le belvédère et la table panoramique au sommet du Gerbizon. Ayant à cœur de valoriser les lieux emblématiques de notre patrimoine naturel, la municipalité a remédié à ce problème en posant la signalisation adéquate.

- La réhabilitation de 2 chemins de randonnée avec établissement du tracé et balisage (en direction d'Artias et de Gerbizon) :



Certains d'entre nous se souviennent de nos chemins de randonnée qui nous emmenaient au château d'Artias ou au sommet du Gerbizon. Avec le temps, ces chemins ont disparu sous la broussaille, ainsi que des brochures touristiques. Fort de ce constat, Philippe Davenas a piloté un projet de réhabilitation de deux d'entre eux. Le chemin menant au château d'Artias a été débroussaillé par une équipe de bénévoles. Nous en profitons pour remercier Fabrice Touron, Richard Masson, Jacky Bourdel et Philippe Davenas. Deux tracés ont également été effectués. Un balisage est en cours avec la collaboration du baliseur officiel du Comité départemental de la randonnée pédestre : Marc Simonin. L'objectif est de les porter à la connaissance de l'ensemble de nos concitoyens et des touristes.

«La boucle d'Artias»

Descriptif du tracé :

Longueur : 12 km Altitude mini : 510 m
Dénivelé : 150 m Altitude maxi : 600 m
Durée moyenne : 2h30

Point de départ : Traverser le pont sur la Loire et prendre la première route à votre droite au Lieu-dit « Viaspre » (possibilité de place pour garer votre véhicule).

Vers le cerisier en espalier, prendre le balisage jaune pour découvrir au fil de la randonnée les bords de Loire, puis les côtes d'Artias.

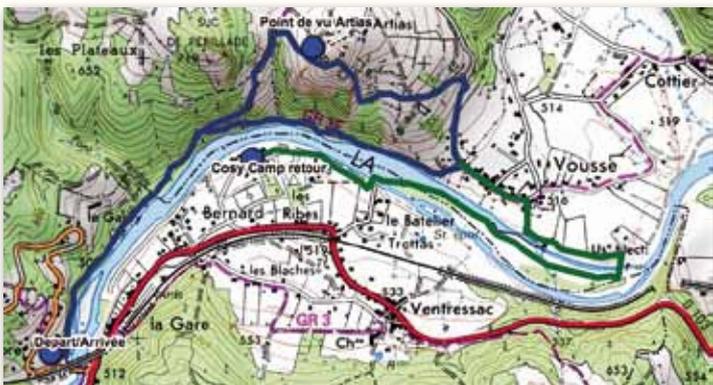
Au troisième kilomètre, rejoindre le GR 3, puis le quitter un kilomètre plus loin, et vous rendre sur le site du Château d'Artias. Ensuite, reprendre la direction de Vousse avec deux possibilités de retour :

- Suivi du balisage jaune qui vous ramènera sur le point de départ en reprenant une partie du sentier initialement emprunté.

- Passage par l'usine électrique de Vousse, puis par le pont pour traverser la Loire. Vous longerez alors la digue jusqu'au lieu-dit « Le Batelier » (à noter un petit passage où il faudra vous mouiller les pieds pour rejoindre la suite du parcours). Prendre ensuite sur votre droite et longer la Loire jusqu'au point de départ.

Attention : Ne pas faire cette variante si la Loire passe par-dessus la digue.

Bonne randonnée



«La boucle de Gerbizon»

Descriptif du tracé :

Longueur : 16 km Altitude mini : 510 m
Dénivelé : 340 m Altitude maxi : 900 m
Durée moyenne : 4h00

Point de départ : Le bourg de Chamalières-sur-Loire au niveau du Lavoir.

Suivre le balisage jaune en direction du sommet du rocher de Rechausson. Cinq cent mètres plus haut, vous découvrirez un premier point de vue sur une partie de la vallée de la Loire (point de vue de Rechausson).

Continuer à suivre le balisage jaune. Après 1h30-2h00 de montée, vous accéderez au point de vue de Gerbizon. Une table d'orientation vous y attend. La vallée de la Loire et une partie de la région Rhône-Alpes s'offriront à vous dans toute leur splendeur. Ensuite, faire demi-tour par la gauche et descendre sur La Bessèze en suivant le balisage. Continuer sur Ventressac et longer les bords de Loire jusqu'à Chamalières. Profitez-en pour visiter le bourg, ainsi que son église romane priurale du XIIème siècle (heures d'ouverture : 10h-18h).

Bonne randonnée



CIVISME

RAPPEL PROPRETE: "La nature est le bien de tous, préservons-la."

Nous alertons régulièrement la population sur certaines entorses à la propreté la plus élémentaire constatées durant l'année (déjections canines, détritiques abandonnés sur le territoire communal). Aujourd'hui, force est de constater que la prise de conscience de la nécessité de changer certains comportements n'est toujours pas acquise par un petit nombre de nos concitoyens. Devrons-nous dans l'avenir dresser des procès-verbaux ? Pour éviter d'en arriver là, il suffit d'appliquer des règles faciles à mettre en œuvre. Elles sont contenues dans le « **rappel propreté** » qui suit :

Prière de prévoir un sac pour ramasser les déjections de vos animaux de compagnie afin de garder nos places et nos rues propres.

Prière de ne pas déverser de détritiques en tous genres, remblais, déchets verts (tonte, branchages, ...) sur les berges de la Loire, sur les bas-côtés des routes, sur les chemins de la

commune ou dans les bois (voir photo)... Les déchetteries du SICTOM sont à votre disposition pour cet usage (horaires en page 3 du bulletin).

RAPPEL STATIONNEMENT: « *Votre sécurité est notre priorité* »

Dans la rue basse : Nous demandons aux habitants de la rue basse de bien vouloir stationner leurs véhicules sur les bords de Loire ou sur les places de parking. En effet, l'encombrement actuel ne permet pas aux pompiers ou toute autre instance de secours d'intervenir dans de bonnes conditions, avec toutes les conséquences graves que cette situation peut impliquer pour votre sécurité... Merci.

Sur les trottoirs : Certains concitoyens continuent de se garer sur les trottoirs. Nous leur rappelons que les trottoirs sont réservés aux piétons, et qu'un bout de trottoir occupé par un véhicule oblige le piéton à se déporter sur la route au risque de se faire renverser ou de provoquer un accident. N'oubliez pas que ce piéton, ce peut être vous ou votre enfant. Merci de penser à lui...

L'ÉCOLE AU CENTRE D'UN PROJET DE RÉHABILITATION

Le conseil municipal estime que l'école est un atout essentiel pour maintenir une vie locale et un service de proximité aux familles.

Toutefois, son état actuel présente plusieurs inconvénients :

- 1- Il ne permet pas de maintenir plus de deux classes.
- 2- L'équipe d'enseignants ne dispose ni d'un bureau, ni d'un espace personnel (vestiaires, toilettes).
- 3- Le bâtiment n'est pas accessible aux handicapés, ce qui est pourtant obligatoire.
- 4- Le premier étage n'est plus utilisable compte tenu de la vétusté et des infractions multiples aux normes en vigueur.
- 5- Il manque actuellement une garderie.

Quel est notre objectif ?

- Éviter la fermeture de l'école, maintenir le service aux familles, garder notre jeunesse au cœur du village.
 - Rendre ce bâtiment attractif et éviter l'évasion des enfants scolarisés vers les écoles voisines, tant du point de vue de l'équipement que des services offerts en matière d'activités périscolaires et d'aménagement du temps scolaire.
- Il s'agit d'une opération d'envergure pour laquelle il convient d'entreprendre les démarches adéquates afin d'obtenir des financements : cela nécessite de mettre en place un travail

partenarial avec l'inspection d'académie, de s'assurer le soutien de l'Etat via la préfecture, d'obtenir l'appui de la région pour obtenir des subventions régionales et enfin de solliciter les dispositifs Européens (Gal Leader, FEADER...).

Ce travail a été engagé et nous permet aujourd'hui d'envisager sereinement ce projet de réhabilitation. Nous devons bien sûr intégrer notre école au sein du patrimoine naturel et architectural de Chamalières (autorisations administratives spécifiques), et satisfaire les obligations de nos financeurs : accessibilité, transition énergétique, numérique... , tant en ce qui concerne le bâtiment que l'équipement pédagogique.

Le cas particulier d'une garderie :

En ce qui concerne la demande d'une garderie, elle nous semble non seulement légitime pour faciliter la vie des parents qui travaillent, mais envisageable dès la rentrée prochaine. Pour cela, il convient d'avoir toutes les autorisations nécessaires des services compétents. Les démarches sont en cours.



LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DU PÉRISCOLAIRE

Il est l'heure pour notre Conseil Municipal de faire un 1er bilan concernant la réforme des rythmes scolaires, qui, nous le rappelons, nous a été imposée.

C'est dans l'urgence, de suite après notre élection en Mars 2014, que nous avons dû mettre en place cette réforme.

Rappelons en deux mots le contexte de cette réforme :

Elle vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger les journées et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des enfants est la plus grande.

Ces objectifs doivent être atteints par une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires.

Pendant les temps libérés d'enseignement, les enfants peuvent accéder à des temps d'activités périscolaires (TAP). Ce sont des activités sportives, culturelles, artistiques qui doivent contribuer à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

La Municipalité a donc choisi de regrouper ces activités le vendredi de 13h30 à 16h30 pour permettre aux intervenants d'avoir le temps nécessaire pour réaliser des activités de qualité.

Ce choix a été possible grâce à une dérogation accordée par l'Inspection Académique que nous remercions.

Les projets d'animations des temps d'activités périscolaires se sont déroulés sur des cycles définis, à savoir : entre 2 périodes de vacances scolaires (les inscriptions pour chaque période se faisant avant chaque départ en vacances et selon le règlement établi). Ils ont impliqué l'acquisition d'équipements, notamment sportifs, afin d'offrir des animations éducatives de qualité. Les séances se sont déroulées en alternance avec des activités manuelles ou culturelles (bibliothèque).

1er cycle du 05/09 au 17/10/2014 (6 séances)

• Initiation au Land Art : découverte du métier d'agriculteur avec sortie à la ferme des Fromentaux, découverte de la ferme et de la chèvrerie, fabrication et cuisson du pain.

2ème cycle du 07/11 au 19/12/2014 (7 séances)

• Activités sportives : basket, ping-pong, billard et badminton

• Activités manuelles autour du Téléthon

• Activité culturelle : sortie cinéma à Rosières (La légende de MANOLO)

3ème cycle du 09/01 au 06/02/2015 (5 séances)

• Activités sportives pour les grands

• Eveil musical pour les petits

• Activités manuelles

• Activités culturelles (bibliothèque)

4ème cycle du 27/02 au 10/04/2015 (7 séances)

• Atelier chocolat : fabrication de sujets de Pâques en compagnie de Monsieur GUILLOT, pâtissier à Vorey

• Atelier cuisine : préparation d'un goûter équilibré en compagnie de Monsieur André PERRIER, ancien Toques d'Auvergne

• Sortie à thème : chasse aux œufs

• Activités manuelles, jeux de cohésion et bibliothèque

5ème cycle du 15/05 au 03/07/2015 (8 séances)

• Activités jardin pour les grands

• Petits jeux ludiques en anglais pour petits et grands

• Sortie à thème : Visite du Moulin du Pinard (découverte de la fabrication de la farine et des diverses céréales) et pique-nique.

En conclusion, nous espérons par ces activités favoriser l'épanouissement de tous les enfants, petits et grands, dans la vie en collectivité.

Nous pensons avoir relevé le défi car nous avons commencé les activités avec 8 enfants (2 petits et 6 grands) et nous en avons actuellement 14 (6 enfants nous ont rejoints, 4 petits et 2 grands). Ceci est le signe que nous sommes sur la bonne voie et nous continuerons à évoluer pour que les objectifs de cette nouvelle organisation soient atteints.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la mise en place et à la réussite de ces activités périscolaires.

Coordinatrice : Emmanuelle DIDIER

Intervenants pour la Mairie : Julien BONCOMPAIN et Jacky BOURDEL

Animatrices : Chantal POBLE pour les petits, et Aurélie TESTUD pour les grands

Intervenante pour les activités sportives : Annick DIETRICH

Les bénévoles de la bibliothèque municipale



Bientôt, en constituant une zone bookcrossing à Chamalières-sur-Loire, la municipalité vous offrira la possibilité de rejoindre plus de 1 432 293 amoureux des livres dans le monde entier...



Précisons que c'est à l'initiative de Dominique BERNADAC, co-responsable de la bibliothèque municipale, que ce projet original a pu voir le jour.

Qu'est-ce que bookcrossing.com ?

C'est une bibliothèque mondiale, disponible grâce à internet, qui fonctionne sur le principe du partage des livres... Le principe est simple. On étiquète son livre avec un numéro d'identification et on le libère dans une zone book crossing. Dès lors, un book crosseur peut le récupérer pour le lire et le libérer à son tour dans une zone bookcrossing. Ces zones sont présentes dans toute la France et dans le monde entier. Votre livre est devenu un livre voyageur. Vous pouvez le suivre grâce à son numéro d'identification. La zone bookcrossing se présente souvent sous la forme d'une boîte à livres. Ce sera le cas à Chamalières.



Conçue par Dominique BERNADAC, et fabriquée par la société Web-createur de Saint-Etienne, cette boîte sera installée prochainement en face du Point Info Tourisme. Elle

portera le nom de « La malle aux livres voyageurs ». Référencée sur le site bookcrossing.com, notre commune deviendra ainsi une zone d'échange de livres à l'échelle planétaire.

Les BookCrosseurs utilisent la fonction « Aller à la Chasse » du site bookcrossing.com pour trouver le livre de leur choix. Certains d'entre eux viendront à Chamalières pour récupérer le livre libéré. D'autres de passage s'arrêteront à Chamalières pour consulter les livres présents dans notre malle. Une fois choisi, ce livre, votre livre, peut vous entraîner dans un tour du monde plein d'émotions...

Comment ça marche exactement ?

Étiquetez - Partagez - Suivez

• Étape 1 - Étiquetez :

Enregistrez votre livre GRATUITEMENT, et recevez un numéro d'identification unique (BCID).

Ce numéro BCID vous permet de suivre votre livre partout où il va. Pensez-y comme à un passeport permettant à votre livre de voyager dans le monde sans se perdre !

Plus qu'à télécharger des étiquettes BookCrossing gratuites et à les imprimer depuis votre ordinateur.

• Étape 2 - Partagez



Il est temps maintenant de transmettre votre livre !

Vous l'avez étiqueté, le voilà prêt à parcourir le monde.

Déposez votre livre dans « La malle aux livres voyageurs » de Chamalières, rentrez chez vous et suivez ses aventures dans la région, ailleurs en France ou beaucoup plus loin !



• Étape 3 - Suivez :

Quand un nouveau lecteur trouvera votre livre, il pourra entrer le BCID sur BookCrossing.com et indiquer que le livre a été trouvé. Les commentaires concernant votre livre vous permettront de savoir où il est et qui est en train de le lire. Votre livre pourra arriver dans les mains d'un lecteur que vous n'auriez jamais rencontré, ou juste circuler parmi vos amis...



Au moment où nous écrivons ceci, plus de 850.000 BookCrosseurs actifs ont enregistré collectivement plus de sept millions de livres qui voyagent dans 130 pays !

Imaginez le monde d'opportunités pour votre livre dès lors que vous l'aurez étiqueté et partagé !

LA BIBLIOTHÈQUE EN PLEINE FORME !

Depuis le début de l'année, la bibliothèque de Chamalières-sur-Loire a eu le plaisir d'accueillir 20 nouveaux lecteurs. Ce qui porte le nombre d'inscrits à 124 pour 488 habitants. Au niveau du territoire de l'Emblavez, son dynamisme la place à la 3ème position (sur 11 communes) au prorata du nombre d'habitants derrière ST-Vincent et Rosières avec 25 % de lecteurs. Les habitants de Chamalières ont à leur disposition un fonds propre de 1074 livres en section adulte et 556 en section jeunesse, sans oublier les prêts de la Bibliothèque Départementale renouvelés tous les 6 mois. Ce sont quelques 600 documents qui viennent grossir le fonds chamaliérois. A cela, rajoutons les navettes BDP toutes les 6 semaines pour les réservations et les demandes individuelles, ainsi que le prêt entre les biblio-

thèques du réseau de l'Emblavez... Le plus dur, vous l'aurez compris, c'est de choisir !

Mais la bibliothèque ce n'est pas que des prêts. C'est aussi des animations comme la toute récente : « Bourrasques for ever » de Rodolphe le Riche, qui s'est déroulée le samedi 30 mai devant le cloître de l'église, et ce dans le cadre du festival « Contes en marches, le festival qui conte sur les marches et dans le pays... ».

Souhaitons que durant le deuxième semestre 2015 la bibliothèque municipale accueille toujours plus de nouveaux usagers. D'autant que l'inscription est gratuite ! Toute l'équipe se fera un plaisir de vous recevoir.

Alors bonne lecture à toutes et à tous, et à très bientôt !

L'ASSOCIATION ECOPÔLE DE L'EMBLAVEZ

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DU FLEUVE LOIRE ET DU PATRIMOINE NATUREL DE L'EMBLAVEZ

Notre Conseil Municipal s'est impliqué dans la création de l'Association Ecopôle de l'Emblavez. Philippe DAVENAS et Jacky BOURDEL sont membres du Conseil d'administration. La commune de Chamalières-sur-Loire est membre de l'association aux côtés d'autres communes bordant la Loire et ses affluents.



Présentation de l'association :

Cette association a été créée le 17 novembre 2014. Elle est présidée par Jean-Louis Peysson, directeur en formation professionnelle. Son conseil d'administration est composé des personnes suivantes : Annie LORRAIN, Nadège MOURGUES, Adrien SAHUC, Jacky BOURDEL, Philippe DAVENAS, Michel DEPEYRE, Gilles DODET, Jérôme FEYBESSE, Jean-Benoît GIRODET, Richard MASSON, Jean-Louis PEYSSON.

Quel est le but d'Ecopôle Emblavez ?

- ① La protection, la restauration, la valorisation du fleuve Loire, de ses affluents et du patrimoine naturel du territoire de l'Emblavez.
- ② La protection et la valorisation de différents sites naturels de l'Emblavez. Ceci permettra d'accueillir le public afin de le sensibiliser à la biodiversité, aux richesses naturelles, à la dynamique du fleuve Loire, aux questions environnementales et au développement durable.
- ③ La mise en synergie des différents acteurs et Collectivités sur ces questions.

Quels sont ses projets d'actions ?

AU NIVEAU DU TERRITOIRE

Sauvegarder, restaurer, protéger et valoriser les différents sites.

- Mettre en place des itinéraires « verts » en bord de Loire, sur ses affluents et sur l'ensemble du territoire.
- Réaliser des observatoires et des panneaux d'interprétation.
- Protéger et mettre en valeur des sites naturels (Exemples : les anciennes gravières de Larcenac, la voie verte de la Galoche, projet d'aménagement du Pont Vieux de Lavoûte-sur-Loire).

- Passer des conventions avec les communes pour restaurer et valoriser des terrains communaux.
- S'inscrire dans toutes opérations de financements visant à la valorisation des richesses naturelles du territoire

AU NIVEAU DES HOMMES, DES ORGANISMES ET DES COLLECTIVITES

Mettre en synergie les différents organismes ou intervenants pour accueillir, sensibiliser, éduquer en plus grand nombre le public et les jeunes en particulier.

- Faciliter les actions conduites par les différents opérateurs (manifestations, sorties « nature » et « patrimoine naturel », sensibilisations, actions de formation)
- Travailler avec les Collectivités

AU NIVEAU DES MEDIAS

Faire connaître les richesses naturelles du territoire liées au fleuve Loire pour accroître son attractivité en matière d'éco-tourisme, et pour mieux accueillir et sensibiliser les habitants de l'Emblavez et de la Haute Loire.

- Réaliser et faire vivre un site internet
- Réaliser des calendriers périodiques des actions menées sur l'Emblavez.

L'impact pour Chamalières-sur-Loire :

Les actions menées par Ecopôle Emblavez permettront d'attirer à Chamalières-sur-Loire un plus grand nombre de visiteurs. Par voie de conséquence, elles auront un impact direct sur l'économie et le rayonnement touristique de notre belle commune. En outre, l'association sera d'une aide précieuse pour l'entretien de nos sentiers et de nos sites naturels.

A noter dans vos agendas :

Une journée événementielle sera organisée le 3 Octobre 2015 dans le but de faire connaître Ecopôle Emblavez à un large public et de parler des richesses de la Loire.

Cette journée se déroulera dans le cadre des 9èmes Rencontres Naturalistes de Haute-Loire. Elle se tiendra à Vorey, à l'Embarcadère, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Précisons que le créneau 10h/12h sera réservé aux interventions de Gilbert COCHET et Raymond FAURE (Ecopôle du Forez).

Lever de soleil au suc de Barthou

- le mardi 11 août -

L'Office de Tourisme de l'Emblavez vous propose d'assister, le mardi 11 Août, au lever de soleil sur le suc de Barthou en compagnie d'un guide de randonnée en montagne.

Le lever du soleil est un moment magique. Cette randonnée vous invite à le vivre en haut d'un des plus beaux volcans de l'Emblavez. Vous pourrez alors profiter du paysage autour d'un petit déjeuner «maison». N'oubliez pas de mettre votre réveil...

Rendez-vous : à 5h45 sur le parking du site d'escalade de Costaros

Durée de la randonnée : 3h00

Informations pratiques

Les randonneurs doivent prévoir de bonnes chaussures de marche ou baskets, de l'eau et le nécessaire en fonction de la météo.

Le départ de la randonnée se fait avec un minimum de 7 personnes inscrites.

Tarifs

Adultes 11,00 €, Enfants (6-16 ans) 7,00 €

Espèces, chèques et ANCV acceptés



Réservation obligatoire

Auprès de l'accompagnateur en montagne, Adrien Sahu

(+33) 6 33 07 80 53 - <http://guidenaturerandonnee.com>

Auprès de l'OT intercommunal de l'Emblavez

(+33) 4 71 01 30 67 - www.emblavez.fr

Centre culturel l'Embarcadère, Rue Louis Juvet - 43800 Vorey

Courriel : contact@ot-emblavez.fr

Festival de la Chaise-Dieu

- le samedi 29 août à 16h -

Venez écouter des oeuvres majeures du répertoire baroque !

Claudio Monteverdi

- Selva morale e spirituale (extraits)
- Vespro della beata vergine (extraits)

Gregorio Allegri

- Miserere

interprétées par **Fiori Musicali** : Françoise Enock (viole de gambe), Ensemble Quadrivium, Anna Daniela Sestito (direction).

Blottie dans un méandre de la Loire, la jolie église de Chamalières-sur-Loire laisse s'épanouir les voix avec équilibre et amplitude. On goûtera ce plaisir rare en compagnie de l'ensemble Quadrivium, dans un bouquet de fleurs musicales du début du XVIIème siècle, avec Monteverdi et le célèbre Miserere d'Allegri

- Plein tarif = 42 €
- Tarif premio = 21 € (pour les jeunes de moins de 28 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux sur pièces justificatives)
- Tarif tempo = 38 € (3 à 5 concerts)
- Tarif Maestro = 32 € (6 concerts et plus)

Modalités de réservation :

- sur www.chaise-dieu.com (possibilité de choisir sa place)
- au téléphone 04 71 00 01 16
- Par courrier à Office de tourisme de la Chaise-Dieu - 43160 La Chaise-Dieu
- au guichet de l'Office de Tourisme de la Chaise-Dieu

Visites guidées du bourg et de l'église

A l'initiative de la municipalité, une guide conférencière de l'Association Patrimoine du Velay vous fera découvrir le bourg et l'église de Chamalières-sur-Loire comme vous ne les avez jamais vus.

Les dates des visites guidées sont les suivantes :

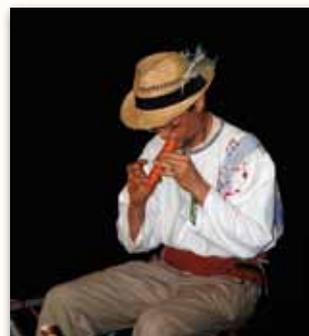
- Samedi 20 juin de 10h à 12h
- Dimanche 19 juillet de 16h à 18h
- Vendredi 14 août de 10h à 12h
- Dimanche 20 septembre de 15h à 17h (Journées du Patrimoine)



RDV devant le Point Info Tourisme un quart d'heure avant le début de la visite. Participation libre. Venez nombreux !

L'atelier de lutherie végétale

La compagnie du théâtre des chemins à Chamalières-sur-Loire



Le lundi 10 août, à partir de 11h00,
devant le cloître de l'église,

Fabrication d'instruments de musique à partir de fruits et légumes et d'outils du jardin

Intervenant : Nikolaus Haltz-Resler (Musicien, luthier et pédagogue)

Cet atelier permet de découvrir des instruments hors du commun, des sonorités différentes, d'imiter les sons, les bruits et les rythmes qui existent dans la nature pour y puiser de l'inspiration musicale.

Démonstration de fabrication d'instruments à partir de légumes : flûte à bec en carotte. Duduk en concombre avec participation des enfants.

Création d'une musique, d'un paysage sonore basés sur les propositions rythmiques et mélodiques de chacun.

Exploration des possibilités de la contre-bêchassine (instrument insolite à partir d'une bêche, d'une bassine et d'une corde de contrebasse). Il permet de produire de nombreux sons, rythmes et mélodies.

Création d'une boucle musicale à l'aide d'un sampleur qui superpose les différentes idées des enfants.

Création collective basée sur les propositions rythmiques et mélodiques de chacun. Il se crée ainsi un paysage sonore en lien avec le jardin, la forêt...

Horaires des ateliers (12 personnes maxi) : 11h/12h30 - 15h/16h30 - 17h/18h30

Il est fortement conseillé de réserver votre participation auprès de l'Office de Tourisme de l'Emblavez au 04 71 01 30 67

Le 10 avril 2014, conférence de François MAGUIN sur l'artisanat de tranchée



Sur une idée de Marie-Thérèse Giuliani, en partenariat avec l'U.F.A.C (Union française des Anciens Combattants, section de Chamalières), l'association Chamalières Animation a accueilli dans la salle polyvalente le conférencier François MAGUIN, retraité de l'Education Nationale, ancien professeur d'histoire géographique au lycée Benoit Fourneyron de Saint Etienne, mais aussi collectionneur d'objets issus de l'artisanat de tranchée de la guerre 1914-1918. Sujet de la conférence : Ce qui demeure de l'artisanat de tranchée. Petite exposition d'une centaine d'objets. A travers le commentaire sur ces objets, une évocation de la Grande Guerre.

La journée de François MAGUIN a très bien commencé puisqu'il a rencontré longuement les élèves de 3ème du collège Boris Vian de Retournac. Ensuite, en soirée, François Maguin a transmis aux Chamaliérois sa passion pour l'histoire à travers la présentation d'une centaine d'objets authentiques fabriqués dans les tranchées, et les témoignages de simples soldats ou d'écrivains engagés dans cette guerre meurtrière. Sachez par exemple que les objets de l'artisanat de tranchée étaient fabriqués à partir d'obus, de bois, de douilles. Ils sont en laiton, en cuivre rouge, ou en aluminium (issu des têtes d'obus allemands). Un échange et un buffet ont clôturé cette conférence passionnante.

12 avril 2014, journée LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) au Cosy Camp



A l'initiative de Sophie et Richard MASSON, les Chamaliérois ont pu participer à la fabrication et la pose de nichoirs, de cabanes à hérissons, d'hôtels à insectes et chauve-souris, ainsi qu'à l'aménagement de mares pour les grenouilles...

Été 2014, expositions des photos animalières de Gérard LEBARON et des toiles d'Eddy VAN OLMEN

Avec l'aide de Roger BENOIT, un artiste qui réside au Cosy Camp durant l'été, Roger PUPIN a transformé la salle des mariages de Chamalières en véritable lieu d'exposition d'œuvres d'art. Originaire de Lyon, Roger LEBARON vit à Lavoûte-sur-Loire. Passionné par la photo depuis sa plus tendre enfance, cet artiste alti-ligérien est un chasseur d'images. Il peut rester en planque durant des heures pour saisir la magie d'un instant. Ses photos sont d'une beauté rare...



Eddy VAN OLMEN est originaire du nord de la Belgique. Il vit à Lapte. Cet artiste côté nous fait découvrir une peinture de facture abstraite, empreinte d'une densité et d'une émotion telles, que l'abstraction prend forme, là, sous nos yeux, pour devenir réalité... Surprenant !



6 décembre 2014, un franc succès pour la première manifestation du TELETHON à Chamalières



L'amicale des donneurs de sang de Vorey, présidée par Marie-Jo Boncompain, a organisé la première manifestation du Téléthon à Chamalières-sur-Loire en collaboration avec diverses associations de Chamalières et de Vorey et la bibliothèque municipale. Au programme : promenades à poney, vente de livres, activités variées pour les enfants, circuits pédestres... Après un apéritif-concert animé par la chorale DO SI DO LA et l'Harmonie de Vorey, 200 personnes ont dégusté la soupe aux choux au son de l'orchestre Guy Chapuis. Monsieur le député Laurent Wauquiez et sa famille nous ont fait l'honneur de leur présence. Un grand merci aux bénévoles ! Ils ont contribué à la réussite de cette manifestation qui a permis de récolter la somme de 1571,57 € !

Cours d'anglais



Les cours sont animés par une professeur d'anglais américaine. Ils se déroulent tous les mardis soirs au 1er étage de la salle polyvalente.

De 18h30 à 19h50 : Groupe "J'ai tout oublié".

De 20h00 à 21h20 : Groupe "I can speak a little English".

Groupe de 12 personnes maxi - Modules de 5 semaines

Tarif : 35 € les 5 cours.

Pour plus de renseignements, appeler le 06 70 62 60 70.

Le marché de Noël : photo de famille



Les organisateurs du Club de l'Amitié en compagnie des nombreux exposants pour une photo de famille !

Les 7 et 8 février 2015, exposition d'oiseaux avec l'Oiseau Club 43



En accord avec la mairie, et à l'initiative de l'Amicale des donneurs de sang de Vorey, les instituteurs et les enfants de l'école de Chamalières sont venus découvrir les oiseaux de l'Oiseau Club 43. Le président du club, accompagné de quelques membres, a répondu à leurs questions. Pourquoi de grandes volières ? D'où viennent tous ces oiseaux avec des chants si différents les uns des autres ? Comment se nourrissent-ils ? Beaucoup d'attention et de curiosité de la part des enfants. Merci à l'Oiseau Club 43 et au Club de l'amitié qui a prêté ses locaux pour l'occasion.

Le 15 février 2015, Daniel Lorenzo chante pour Handisport



80 personnes sont venues assister au concert de Daniel Lorenzo qui se déroulait dans la salle polyvalente à l'initiative de Pierre SOULIER. Un répertoire de chansons françaises de Claude Nougaro, Michel Jonasz, Henri Salvador, interprétées avec talent par l'artiste afin de récolter des fonds pour Handisport. Le montant du chèque s'élève à 860 €. A noter la participation du restaurant Le Cham's qui a reversé sur les agapes qui ont suivi la somme de 110 €.

Le 26 février 2015, tir sportif à Beaulieu pour les adhérents du Club de l'Amitié



Les adhérents du Club de l'Amitié se sont retrouvés pour une virée à Beaulieu au club de sport « Tir sportif Beaulieu ».

Gérard GUERIN décoré, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945



Le 3 mai 2015, les adhérents de l'UFAC, section des Anciens combattants de Chamalières-sur-Loire, la municipalité, et de nombreux habitants de la commune se sont retrouvés pour célébrer l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. A cette occasion, Michel DUCHEZ, président de la section, a remis la médaille d'argent de l'UFAC à Gérard GUERIN en reconnaissance de ses bons et loyaux services auprès de la section. Nos félicitations pour cette décoration bien méritée !

Les 18 et 19 mai 2015, voyage des petits de l'école de Chamalières au chalet du Mézenc

C'est en compagnie des élèves de l'école de Roche-en-Régnier que les petits de l'école de Chamalières (petite section à CE1) sont partis en voyage scolaire au chalet du Mézenc. Au programme : fabrication de pain, de cerf-volant et activités « nature ». Tout comme le séjour à Micropolis, que réaliseront les plus grands en juin, cette sortie a pu être organisée grâce à l'implication des instituteurs et à la participation financière conjointe des parents, de la Mairie et du Sous des écoles.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juin

Le dimanche 07 juin 2015
Le vendredi 12 juin 2015
Le samedi 20 juin 2015
Le samedi 20 juin 2015
Le jeudi 25 juin 2015
Le dimanche 28 juin 2015

Concours de sauts d'obstacles
Vente de pizzas avec le Sou des écoles
Kermesse aux Ribes
Visite guidée du bourg et de l'église de Chamalières-sur-Loire (10h à 12h)
Pique-nique du Club de l'Amitié
L'Assemblée générale de l'Association des Chasseurs

Juillet

Le lundi 13 juillet 2015
Le dimanche 19 juillet 2015

Bal du 14 Juillet
Visite guidée du bourg et de l'église de Chamalières-sur-Loire (16h à 18h)

Août

Le samedi 08 août 2015
Le lundi 10 août 2015
Le vendredi 14 août 2015
Le samedi 15 août 2015
Le samedi 29 août 2015
Le dimanche 30 août 2015

Le concours de pétanque du Club de l'Amitié
Atelier de lutherie végétale avec la Compagnie du Théâtre des Chemins
Visite guidée du bourg et de l'église de Chamalières-sur-Loire (10h à 12h)
La brocante annuelle du 15 août
Le concert du Festival de musique sacrée de la Chaise-Dieu à 16h00
Voyage avec l'association du Don du sang de Vorey-sur-Arzon

Septembre

Le samedi 05 septembre 2015
Le samedi 19 septembre 2015
Le dimanche 27 septembre 2015

La fête de la Saint-Gilles avec l'Association des chasseurs
Journée "Portes ouvertes" au centre équestre Equi'Ribes
Voyage organisé des Anciens Combattants

Novembre

Le dimanche 15 novembre 2015

Commémoration du 11 novembre 1918

Décembre

Le samedi 05 décembre 2015
Le samedi 12 décembre 2015

Le Téléthon avec l'association du Don du sang de Vorey-sur-Arzon
Le Marché de Noël avec le club de l'Amitié

Pour le détail des événements, merci de consulter la rubrique des manifestations sur le site internet de Chamalières-sur-Loire

LES ENTREPRISES CHAMALIÉROISES

CosyCamp
Le confort haute nature

04 71 03 91 12
06 28 06 83 04

Les Ribes
43800 Chamalières-sur-Loire

Le Camping
"Haute Nature"

www.cosycamp.fr



Restaurant Le Prieuré
Christine et Christophe BARDIÉ

La Gare - 43800 Chamalières-sur-Loire
Tél. 04 71 03 72 56



Restaurant GANNET
Vieille Charroin de la Loire

Spécialités
Friture - Râpées - Grenouilles
Repas sur commande - Charcuterie de Pays
BANQUETS
REPAS DE FAMILLE
SERVICE TRAITEUR
(Salle indépendante)
43800 CHAMALIÈRES
Tél. 04 71 03 42 07



Centre équestre EquiRibes
Christophe Bray
Les Ribes - 43800 Chamalières sur Loire
Tél. : 04 71 04 92 14 - 06 74 76 07 23
Courriel : christophe-bray@orange.fr



TÉL. : 04 71 03 71 44

Le CHAM'S
RESTAURANT • PIZZERIA
RUE DE LA PAYS
43800 CHAMALIÈRES SUR LOIRE



PIZZA DELUX

Le vendredi soir à Chamalières
Tél : 06 84 71 71 35

PIZZA DELUX



MONDIAL PARE-BRISE

Yvon DELOUCHE
06 37 15 47 77



BAR - TABAC - PRESSE

Ouverture : 7h00 - 20h00
Mme Eliane GOUDON
Tel - 04 71 03 42 23

Celaur énergies

Production d'énergie hydroélectrique.
Conseils - Etudes - Réalisations

Bernard MALLET
Directeur associé

Le Grand Moulin, Combes
Téléphone : 06 87 82 98 23
celaurenergies@wanadoo.fr



A TOUT FAIRE
Maintenance et vigilance de votre résidence. Entretien de vos extérieurs.

Anthony ENTRESANGLES
Chamalières sur Loire
Tel 07.87.62.78.08
anthony.entresangles@laposte.net



Alain SABY
TERRASSEMENT - TP
ROUILLER 43800 CHAMALIÈRES
Tel/Fax : 04 71 57 42 63

Daniel MOULIN
TRAVAUX AGRICOLES
Varennes 43800 CHAMALIÈRES
Tel/Fax : 04 71 57 43 82
Mobile : 06 83 39 23 81

Olivier CHARROIN
Ventressac
43800 CHAMALIÈRES

04 71 03 42 07
04 71 03 70 22 (soir)

Tous travaux maçonnerie
Rénovation
Entretien
Carrelage
Peinture
Clôture



LINXENS



FABRICATION DE SUPPORT DE CARTE A PUCE

Linxens Microtech
Le Fort - 43800 Vorey /Arzon
Magasin : Combes - 43800 Chamalières /Loire

BOULANGERIE PATISSERIE

Jean-Marie et Nathalie GRANDJEAN

Rue Pierre Favier
43800 Vorey sur Arzon
Tél. : 04 71 03 30 68



MCS
Entretien - Dépannage
Remplacement chaudière
Solaire - PISCINE - PLAC

Frédérique Lhermet

CHAMALIÈRES SUR LOIRE
06 22 38 80 02



Symbioz'

Philippe Andriolo
Mobile : 06 78 54 38 34

Les Viges • 43800 Chamalières-sur-Loire
Tél. / Fax : 04 71 03 41 55
contact@symbioz-agencement.fr

- CUISINE
- SALLE DE BAIN
- PARQUET
- AMENAGEMENT D'INTERIEUR
- MENUISERIE



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Energies renouvelables

Michael BERGER
ZINGUERIE - RAMONAGE

Port. 06 83 17 71 67
43800 Chamalières sur Loire



ETS REGINATO Thierry

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ZINGUERIE
RENOVATION-ELECTRICITE

VARENNES
43800 CHAMALIÈRES SUR LOIRE
06.79.33.13.67



ARCHITECTURE MODULAIRE

Etudes, Conceptions & Réalisations
en Béton Haute Performance

Robert MOREL
Les Blaches 43800 Chamalières/Loire
rob.morel@wanadoo.fr www.architecturemodulaire.com

Tél : 06 85 52 02 82

